

GAME OF THRONES EN HAINAUT :

Les châteaux

Le Château-fort d'Écaussinnes

par Tony Gaudisaubois et Mathilde Duret



Nous avons choisi ce vestige car nous attachons une grande importance à Écaussinnes-Lalaing.

Un château-fort aux origines lointaines

Une des mentions les plus anciennes d'Écaussinnes (à l'époque *scaucia*) date de l'époque carolingienne. Elle se trouve dans un diplôme de Pépin le Bref qui restitue à l'Abbaye St-Denis près de Paris diverses possessions qui lui ont été ravies dans le *pagus Bracbatensis* (le pays de Brabant). Par un diplôme de 775, Charlemagne confirme cette restitution. Au IX^{ème} siècle, la désunion et les invasions barbares menacent de toutes parts la dynastie carolingienne. Le village d'Écaussinnes offre un passage facile aux Normands qui foncent de Louvain vers Mons et Cambrai. Ce village fait en effet une trouée dans la forêt charbonnière qui s'étend de Braine-le-Comte à Lobbes et dont le bois de la Houssière est actuellement le seul vestige. Pour barrer le passage aux envahisseurs, on construit un ouvrage militaire sur la route de Nivelles à Mons.

Un château-fort puissant et stratégique

Le château-fort est construit à cet emplacement à partir du XI^{ème} siècle. Il occupe une position-clef dans le système défensif du Hainaut, entre le comté de Hainaut et son puissant voisin brabançon. La forteresse est puissante. Elle arbore quatre tours d'angles, dont deux seulement sont parvenues jusqu'à nous : la tour ronde et la tour carrée. Les murs extérieurs ont une épaisseur de plus de trois mètres. Le château-fort possède aussi des remparts à créneaux et un fossé de défense. Dans la chapelle construite au XVI^{ème} siècle, quelques margelles témoignent encore des fondations du pont-levis. La forteresse ne manque jamais d'eau grâce à sa position sur un buffet de couches de pierre bleue et de petits granits. Le puits du château possède une profondeur telle qu'il atteint la nappe aquifère d'Écaussinnes. Avoir de l'eau est capital lors d'un siège.

Un château-fort aux racines féodales

La construction du château-fort remonte à la période du basculement de l'Europe dans la féodalité sur les cendres de l'empire carolingien. La période féodale est un régime juridique axé sur la terre qui constitue le seul facteur de production. Les seigneurs ont commencé à construire des châteaux car cela apportait une protection lors des guerres. Les paysans doivent un impôt, la taille, en échange de cette protection. Même s'ils ne portent pas d'armes, privilège réservé aux nobles, des obligations militaires pèsent sur leurs épaules : ils doivent participer à la garde des châteaux. La paysannerie doit également des taxes et des corvées au seigneur en contrepartie de la terre.

Une localité aux racines controversées

Selon des clercs latinistes du Moyen Âge, le terme *Écaussinnes* viendrait du bas latin *calcinae* ou *calciniae* romanisé en *calcines*, signifiant *chaufours* ou *fours à chaux*. Les plus anciens habitants du lieu auraient calciné la pierre pour en faire la chaux. D'autres proposent une étymologie germanique provenant du radical *schalkin* désignant la *ferme des serfs*. Au Moyen-Âge, le serf est attaché à la terre du seigneur : il n'a pas le droit d'aller et venir. Il est soumis au *chevage*, la taxe recognitive de sa condition de serf. Le seigneur dispose de deux armes juridiques exorbitantes pour éviter la dispersion des serfs et de leurs biens en dehors de ses terres. Le *formariage*, qui impose au serf d'obtenir l'accord de son seigneur pour se marier. La *mainmorte*, en vertu de laquelle le seigneur hérite de tous les biens du serf à sa mort. Les serfs sont donc dans une dépendance économique totale à l'égard des seigneurs. Pas de richesse, pas d'espoir de liberté.

Le pilori et le moulin

Le château fort d'Écaussinnes-Lalaing possède son pilori, trace de la justice seigneuriale. Les paysans et les serfs sont soumis à la justice du seigneur, qui est donc à la fois juge et partie car bien souvent, il est à l'origine des exactions qui les frappent. Quant au moulin à grain construit en 1381, il dépend du château-fort : les seigneurs imposent aux habitants d'aller moudre leur grain dans ce moulin-là. Ce moulin témoigne du renouveau économique qui intervient à cette époque. La croissance démographique stimule la production et entraîne des progrès technologiques visant à accroître cette dernière. Cet essor économique va entraîner une fragilisation du modèle seigneurial au profit des villes, véritables enclaves de liberté pour les populations asservies. Écaussinnes-Lalaing reste cependant une seigneurie. Passée aux mains des puissants comtes du Hainaut, elle devient la seigneurie principale du comté au XIV^{ème} siècle.